

Cas pratique - Stagiaire



Préparation budgétaire

Énoncé

Vous exercez vos fonctions à l'université de France.

L'université est en phase de préparation budgétaire.

Votre établissement a pris en compte les nouvelles modalités d'application de la réglementation sur la TVA. Eu égard à vos connaissances en la matière, vous êtes chargé d'analyser les différentes recettes budgétaires au regard des règles applicables.

L'université a sectorisé son activité. Deux secteurs ont donc été mis en place : le secteur regroupant les opérations exonérées et le secteur regroupant les opérations taxées. Certaines dépenses concourant à la réalisation des deux natures d'opérations, l'établissement peut exercer son droit à déduction pour ces dépenses mixtes à raison d'un prorata financier qui s'élève à 20%.

Sur la base de la lettre de cadrage du Président de l'université, le recensement des différentes recettes prévisionnelles s'est effectué. Vous disposez des prévisions de recettes détaillées de l'ensemble des composantes. Vous devez maintenant mettre en pratique la réglementation en matière de TVA.

En fonction de l'analyse que vous allez effectuer les crédits seront ouverts au budget de l'année prochaine.

Il vous est demandé de :

- Définir le régime de TVA applicable pour chaque recette
- Donner les raisons du régime choisi
- Indiquer quel sera le régime du droit à déduction à mettre en œuvre
- Préciser quelle sera l'étendue du droit à déduction (nul, prorata, total)

Vous pouvez bien évidemment conseiller et émettre des suggestions notamment si vous jugez nécessaire d'alerter les responsables de l'université sur certaines dispositions à mettre en œuvre.

Dans tous les cas il vous est demandé de justifier votre position.

Éléments du budget

Recettes

n°	Libellé	Montant (en K€)
1	Subvention dotation globale de fonctionnement : ministère Éducation nationale	12 196
2	Subvention contrat quadriennal : ministère Éducation nationale	2 287
3	Subvention contrat quadriennal recherche : ministère Éducation nationale	1 220
4	Droits universitaires	2 592
5	Formation continue	1 829
6	Location de salles d'examen au rectorat	5
7	Salles d'informatique données en location	8
8	Location du laboratoire de génie génétique	15
9	Location des installations sportives du campus à des associations	2
10	Location de logements au personnel de l'université	2
11	Revenus provenant des distributeurs de boissons	5
12	Revenus de la vente de préservatifs	1
13	Revenus de la vente des produits de "marketing" de l'université : stylos, parapluies, ...	2
14	Produits des placements financiers	534
15	Convention de gestion du campus : consommation d'électricité des autres établissements	457
16	Subvention FEDER pour la construction d'un laboratoire de chimie organique	1 524
17	Subvention du Conseil régional pour la construction d'un laboratoire de chimie organique	457
18	Prélèvement sur le fonds de roulement pour construction du laboratoire de chimie organique	1 067
19	Subvention du Conseil régional pour l'analyse des sols sur lesquels doit se construire une autoroute	8
20	Contrats CIFRE : 5 étudiants en stage dans les entreprises de la région	27
21	Subvention de l'Union européenne pour l'étude de l'affaissement des falaises du mont chauve	11
22	Subvention de l'Union européenne pour l'analyse des nuisances liées à la construction d'un aéroport	12
23	Prestations de recherche pour des entreprises	991
24	Subvention allouée par l'ANVAR pour la recherche d'un procédé de filtration de l'eau	15
25	Subvention d'équipement allouée par le Conseil général	30
Total		25 297

Commentaires

1	<p>Subvention dotation globale de fonctionnement : ministère Éducation nationale</p> <p>Il s'agit de la subvention allouée par le ministère de l'Éducation nationale sur la base des critères San Remo et destinée à permettre à l'établissement d'assurer son fonctionnement.</p>
2	<p>Subvention contrat quadriennal : ministère Éducation nationale</p> <p>Il s'agit de la subvention allouée par le ministère de l'Éducation nationale suite à la signature du contrat avec l'établissement. Cette subvention est destinée à permettre la mise en oeuvre des axes de développement de l'établissement tels que définis au contrat. Les critères d'évaluation d'utilisation de cette subvention figurent dans le contrat. Il s'agit de la tranche annuelle du contrat quadriennal.</p>
3	<p>Subvention contrat quadriennal recherche : ministère Éducation nationale</p> <p>Il s'agit de la subvention allouée par le ministère de l'Éducation nationale suite à la signature du contrat de recherche avec l'établissement. Cette subvention est destinée à financer les équipes de recherche "habilitées" par le ministère. Les crédits sont alloués aux équipes pour les montants détaillés dans le contrat. Il s'agit de la tranche annuelle du contrat quadriennal recherche.</p> <p>Part crédits de fonctionnement : 520 Part crédits de vacation : 200 Part crédits d'équipement : 500</p> <p>Une des équipes de recherche, l'équipe de biologie végétale, réalise l'essentiel de son activité avec les coopératives agricoles locales et travaille sur l'amélioration de la résistance des cucurbitacées dont la région est le premier producteur français. Les travaux de cette équipe ont déjà donné lieu à de nombreux brevets. Le laboratoire, reconnu nationalement, est d'ailleurs en pointe dans son domaine et se trouve en concurrence avec les laboratoires de recherche privés.</p> <p>L'équipe de biologie végétale bénéficie d'une enveloppe crédits de fonctionnement de 0,12 K€ en fonctionnement et 0,1 K€ en équipement. Ces crédits sont compris dans l'enveloppe globale indiquée ci-dessus.</p>
4	<p>Droits universitaires</p> <p>Il s'agit des droits universitaires perçus lors de l'inscription des étudiants aux cycles de formation initiale dispensés par l'université.</p>
5	<p>Formation continue</p> <p>Il s'agit des droits d'inscription versés par les étudiants qui s'inscrivent aux cycles de formation continue dispensés par l'université.</p>

6	<p>Location de salles d'examen au rectorat</p> <p>Le rectorat de l'Académie ne dispose pas de salles en nombre suffisant pour organiser l'ensemble des examens du baccalauréat. Les salles données en location font l'objet d'une convention entre l'université et le rectorat. Les locaux loués consistent en deux amphithéâtres climatisés comprenant : tables, sièges pour un montant de 3 K€. La convention porte aussi, pour 2 K€ sur deux ateliers de mécanique pour les épreuves du baccalauréat de technologie.</p>
7	<p>Salles d'informatique données en location</p> <p>L'université dispose de plusieurs salles bien équipées en matériels informatiques reliés à internet. Ces salles disposent en outre de vidéo-projecteurs. Les salles sont données en location à des entreprises privées, des associations à but non lucratif et au rectorat de l'Académie.</p>
8	<p>Location du laboratoire de génie génétique</p> <p>L'université dispose d'un laboratoire sécurisé permettant d'effectuer des recherches dans le domaine de la biologie moléculaire. Il est notamment équipé pour permettre la manipulation dans le respect des normes de sécurité d'agents infectieux, comme des virus par exemple. Ce laboratoire est unique dans la région notamment en raison de son coût de construction, d'aménagement et de fonctionnement ainsi que de la qualification de sécurité qu'il a reçu et des équipements de pointe dont il est équipé. Le coût de construction du laboratoire ainsi que les équipements dont il dispose représentent 8 millions d'euros. Une entreprise privée du secteur travaillant dans la recherche agronome prend en location chaque année le laboratoire pour des essais sur des plants transgéniques.</p>
9	<p>Location des installations sportives du campus à des associations</p> <p>L'université dispose d'installations sportives (terrains et vestiaires) qui ont été financées pour partie par les collectivités locales. Ces dernières ont fixé comme condition à leur apport financier que ces équipements puissent accueillir les associations locales. Certains créneaux horaires font donc l'objet de conventions de location à des associations sans but lucratif.</p>
10	<p>Location de logements au personnel de l'université</p> <p>L'université dispose de logements de fonction. Deux de ces logements sont occupés. Un par utilité de service et l'autre par convention d'occupation précaire.</p>
11	<p>Revenus provenant des distributeurs de boissons</p> <p>Une société privée a installé des distributeurs de boissons dans l'université. La convention liant cette société à l'université prévoit au bénéfice de l'université une rémunération correspondant à l'occupation du domaine et un pourcentage sur le chiffre d'affaires.</p>
12	<p>Revenus de la vente de préservatifs</p> <p>L'université a installé des distributeurs de préservatifs dans ses locaux. Ceux-ci sont vendus à prix coûtant.</p>

13	<p>Revenus de la vente des produits de "marketing" de l'université : stylos, parapluies, ...</p> <p>L'université fait fabriquer un ensemble de produits destinés à promouvoir l'image de l'établissement. Il s'agit de stylos, parapluies, polos, casquettes, pins, ... Ces articles sont vendus aux usagers de l'université.</p>
14	<p>Produits des placements financiers</p> <p>L'université place ses excédents de trésorerie et perçoit des produits (dividendes et produits d'obligations) provenant de la détention de SICAV.</p>
15	<p>Convention de gestion du campus : consommation d'électricité des autres établissements</p> <p>L'université est installée sur un campus sur lequel d'autres structures universitaires exercent leurs activités : le CROUS et le CNRS. L'université assure dans un premier temps le paiement des dépenses d'électricité pour le compte de l'ensemble des établissements au vu de la facture adressée par EDF. Par la suite, sur la base d'une répartition négociée avec ses partenaires, l'université réclame à chaque établissement le montant de sa consommation.</p> <p>Part du CROUS : 300 Part du CNRS : 157</p>
16	<p>Subvention FEDER pour la construction d'un laboratoire de chimie organique</p> <p>Le département de chimie de l'université est particulièrement dynamique. Sur la base d'un projet associant enseignement, recherche et valorisation à destination des entreprises de la région, le dossier de financement d'un laboratoire de chimie organique a abouti. Le coût de construction de ce laboratoire sera financé par l'Union européenne, la région et l'université. L'université est le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de l'opération. Ce laboratoire accueillera une partie des travaux pratiques d'enseignement de chimie, les trois équipes de recherche du département de chimie (toutes "reconnues" par le ministère) et effectuera de nombreuses analyses pour le compte des entreprises notamment agronomes du secteur.</p>
17	<p>Subvention du Conseil régional pour la construction d'un laboratoire de chimie organique</p> <p>idem recette n° 16</p>
18	<p>Prélèvement sur le fonds de roulement pour construction du laboratoire de chimie organique</p> <p>idem recette n° 16</p>
19	<p>Subvention du Conseil régional pour l'analyse des sols sur lesquels doit se construire une autoroute</p> <p>L'université a un laboratoire de géophysique. La région suite à un appel d'offre lui a confié l'analyse des terrains sur lesquels doit se construire une future autoroute.</p>

20	<p>Contrats CIFRE : 5 étudiants en stage dans les entreprises de la région</p> <p>Le département de chimie de l'université accueille des doctorants. Certains de ces étudiants effectuent des stages dans les entreprises du secteur chimie de la région. Ces stages s'effectuent dans le cadre de convention CIFRE.</p>
21	<p>Subvention de l'Union européenne pour l'étude de l'affaissement des falaises du mont chauve</p> <p>L'université a un laboratoire de géophysique. L'Union européenne subventionne des travaux de recherche afin d'évaluer les causes et les conséquences de cette érosion.</p>
22	<p>Subvention de l'Union européenne pour l'analyse des nuisances liées à la construction d'un aéroport</p> <p>L'université a un laboratoire de sociologie comportementale. L'Union européenne souhaite disposer d'une étude afin d'évaluer les conséquences de la construction éventuelle d'un aéroport sur les habitants des zones périphériques. Les résultats de cette étude appartiendront à l'organisme communautaire qui en passe commande.</p>
23	<p>Prestations de recherche pour des entreprises</p> <p>Les différents laboratoires de l'université effectuent des travaux, études, recherches, développements pour le compte d'entreprises privées. Divers contrats sont déjà signés ou sur le point de l'être.</p>
24	<p>Subvention allouée par l'ANVAR pour la recherche d'un procédé de filtration de l'eau</p> <p>Afin d'aider les entreprises du secteur géographique à mieux préserver les ressources en eau potable, l'ANVAR alloue une aide remboursable au laboratoire de biochimie qui effectue des recherches sur la filtration des eaux usées à l'aide de bactéries. Le procédé (s'il est mis au point) est destiné à être vendu aux entreprises.</p>
25	<p>Subvention d'équipement allouée par le Conseil général</p> <p>Dans le cadre du projet décrit ci-dessus (filtration de l'eau), le Conseil général alloue une subvention d'équipement destinée à acquérir deux étuves dont le laboratoire de biochimie a grand besoin. Chaque étuve coûte 15 K€ HT.</p>